

SENSIBILISATION AUX DANGERS DE LA CIGARETTE

Le tabac contient de la nicotine, il est présenté sous diverses formes (cigarettes, rouler, mâcher, etc.) qui comportent des additifs (humectant, goût, saveur, etc.)

Le tabac augmente la pression artérielle, il accélère le rythme cardiaque et détériore les artères.

La nicotine est une des plus puissantes substances créant la dépendance, elle peut être considérée comme une drogue.

Les décès par infarctus du myocarde sont deux fois plus élevés chez les fumeurs.

Ces risques vasculaires touchent aussi les artères du cerveau et des membres inférieurs. Le tabac a des effets nocifs sur le déroulement de la grossesse (prématurité, poids à la naissance, etc.)

La fumée que dégage une cigarette contient plus de 4 000 produits chimiques dont plus de 50 sont cancérogènes.

Les fumeurs s'exposent à des troubles au niveau de tout l'appareil respiratoire, notamment au risque de bronchite chronique et au risque de cancer du poumon.

Fumer limite l'apport d'oxygène au cerveau et aux muscles. Il est responsable de maux de tête, de vertiges et d'une diminution de la capacité sportive.

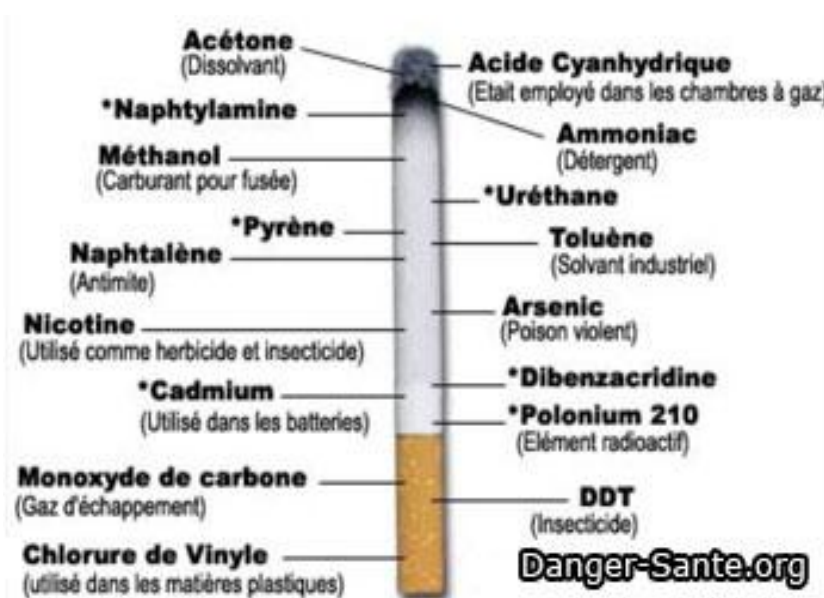
Les ophtalmologistes attestent que la nicotine est un facteur responsable d'une diminution de la vision centrale, une source de cataracte précoce et une cause de glaucome.

Le tabagisme fait vieillir la peau prématurément.

Selon des données officielles remontant à 2005, le tabac est responsable de 5.000 décès par an en Côte d'Ivoire.

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le tabac tue six millions de personnes par an.

Pour mémoire depuis le Mercredi 10 Octobre 2012, le Conseil des ministres a adopté un décret interdisant désormais de fumer dans les lieux publics". Des espaces fumeurs seront créés et des sanctions seront prises contre les contrevenants".



Source : Danger-Sante.org